

ARRÊTÉ DU MAIRE

N° 24T206

DOMAINE : 8.3 Voirie

Objet : Mise en place de barrières pour le chantier de construction de l'Ecole des Arts – ilot i1
Lieu de la demande : Rues de la pompe – du grand puits – du vieux renard – courtissade
Du 18/07/2024 au 12/01/2025

Le Maire,

Vu le code général des collectivités territoriales articles L2213-1 et suivants.

Vu le code général de la propriété des personnes publiques, notamment les articles L2121-1, L2122-1, L2122-4 et L2125-1.

Vu le code de l'environnement et notamment les chapitres IV du titre V du livre V.

Vu le code de la route, notamment les articles R411-1 et suivants, R411-17 à R411-28 et R110-1 et suivants.

Vu le code pénal notamment l'article R610-5.

Vu le règlement de voirie de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole.

Vu la délibération n°22121633 du 16 décembre 2022 qui tarifie l'occupation du domaine public sur le territoire communal,

CONSIDERANT la demande du pétitionnaire : **Maîtrise et Construction - 740 boulevard de la Libération 13730 SAINT-VICTORET** pour le compte de la **SPL SOLEAM**, qu'en raison des travaux susmentionnés, et qu'afin d'éviter tout risque d'accident, il est nécessaire de réglementer la circulation et le stationnement.

ARRÊTE :

Article 1 : Le pétitionnaire est autorisé à entreprendre les travaux visés en objet et devra mettre en place et respecter les prescriptions en annexe.

Article 2 : Le pétitionnaire sera rendu responsable de tous dommages ou accidents résultant de ses travaux ou installation ou de l'insuffisance de la signalisation.

Article 3 : L'autorité de police municipale pourra ordonner la mise en fourrière des véhicules en infraction aux dispositions du présent arrêté, conformément à la matérialisation de la signalisation mise en place.

Fait à Marignane, le **31 JUIL. 2024**



Le Maire,
Eric Le Dissès

Cet acte peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de la Mairie ou d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Marseille par courrier ou par saisine dématérialisée, via l'application « Télérecours citoyen » accessible depuis le site internet www.telerecours.fr, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception en sous-préfecture.



ANNEXE A L'ARRETE DE CIRCULATION

En date du

LOCALISATION DE LA DEMANDE

Rue de la pompe - rue du grand puits - rue du vieux renard - rue courtissade

13700 Marignane

PROPRIETAIRE DE LA VOIE

METROPOLE

DEPARTEMENTALE

COMMUNALE

PRIVEE

LE PETITIONNAIRE

MAITRISE ET CONSTRUCTION

Adresse

740 Boulevard de la Libération 13730 SAINT-VICTORET

Tél./FAX

04 86 37 77 01

Mail travaux@maitriseconstruction.com

POUR LE COMPTE DE

LA SPL SOLEAM

DATES ET DUREE DES TRAVAUX

du 18/07/2024 au 12/01/2025

NATURE ET DESCRIPTION DE LA DEMANDE

Mise en place de barrières de chantier pour le chantier de construction de l'Ecole des Arts - Ilot i1

Ouverture de tranchées conformément au Règlement de voirie CUMPM

Oui Non

HORAIRES DE CHANTIER : 08h00/17h00

LONGUEUR TRANCHE 50 M

STATIONNEMENT INTERDIT + PANNEAUX

VOIRIE DE MOINS DE 3 ANS

ALTERNAT MANUEL SI BESOIN

20 KM/H

PROTECTION DES PIETONS

DANGER

PASSAGE PIETONS

CHAUSSEE RETRECIE

PASSAGE VL ET PL

TRAVAUX 1/2 CHAUSSEE

INSTALLATION D'UNE CLOTURE DE CHANTIER
(Selon plan ci-joint)

CONES DE SIGNALISATION

INSTALLATION ECHAFFAUDAGE

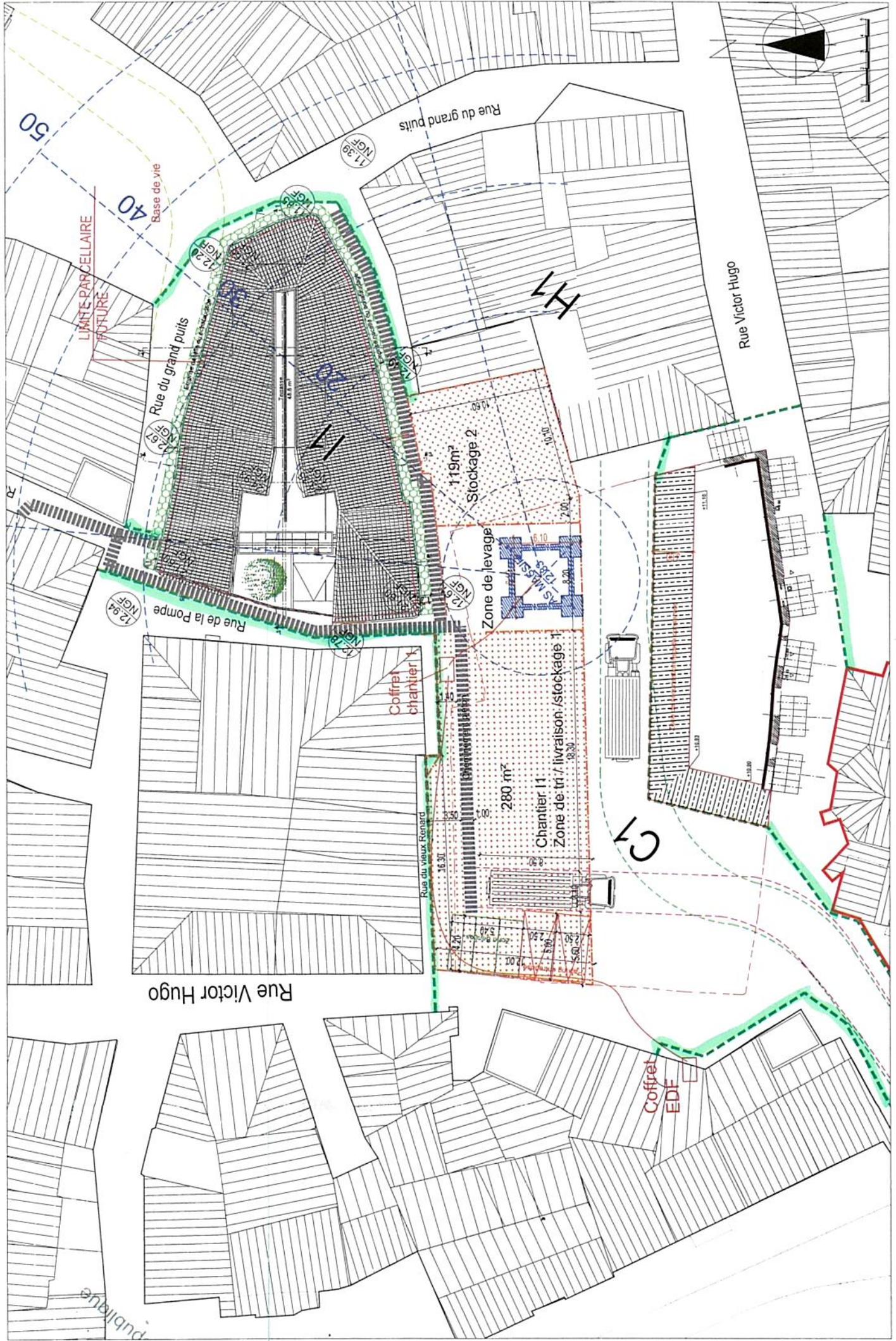
BALISAGE DU CHANTIER

INSTALLATION NACELLE

DAET

AVIS/OBSERVATION Direction de l'Aménagement Urbain
Non soumis à accord
PC01305420F0040

Avis/ OBSERVATION Direction PNRQAD
AVIS FAVORABLE



NOTES:

LEGENDE:

ECOLE DES ARTS MARIIGNANE
MAITRISE ET CONSTRUCTION

MAITRISE D'OUVRAGE: VILLE DE MARIIGNANE

AMO: SOLEAM

Plan

Plan

Plan

REVUE 1 / 250

DATE 02/04/2024

PLAN INSTALLATION CHANTIER PHASE 1

Demande de permission ou d'autorisation de voirie, de permis de stationnement, ou d'autorisation d'entreprendre des travaux

Code de la voirie routière L113-2 ; L115-1 à L116-8 ; L123-8 ; L131-1 à L131-7 ; L141-10 et L141-11
 Code général des collectivités territoriales L2213-6 ; L2215-4 et L2215-5

Gestionnaires des réseaux routiers



N° 14023*01

Le demandeur

Particulier service public maître d'oeuvre ou conducteur d'opération entreprise

Nom : Prénom :
 Dénomination : MAITRISE ET CONSTRUCTION Représenté par : Stéphane MIGLIORE
 Adresse Numéro : 740 Extension : Nom de la voie : BOULEVARD DE LA LIBERATION
 Code postal 1 3 7 3 0 Localité : SAINT-VICTORET Pays : FRANCE
 Téléphone 0 4 3 6 3 7 1 1 0 1 Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :
 Courriel : travaux@maitriseconstruction.com @

Si le bénéficiaire est différent du demandeur

Nom : Prénom :
 Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie :
 Code postal Localité : Pays :
 Téléphone : Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :
 Courriel : @

Localisation du site concerné par la demande

Voie concernée : Autoroute n° Route nationale n° Route départementale n° Voie communale n°
 Hors agglomération En agglomération
 Point de Repère (PR) routier d'origine d'application : + Point de Repère (PR) routier de fin d'application : +
 Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie : RUE DE LA POMPE - RUE DU GRAND PUIITS -
 RUE DU VIEUX RENARD - RUE COURTISSADE
 Code postal 1 3 7 0 0 Localité : MARNANE
 Document d'urbanisme antérieur (déclaration de travaux ou permis de construire) : P C 0 1 3 0 5 4 2 0 F 0 0 4 0
 Référence cadastrale : Section(s) : Parcelle(s) : AN0308 A AN0315 Lieu-dit : Place de l'Olivier

Nature et date des travaux

Pose de compteur / branchement aux réseaux ⁽¹⁾

	Pose de clôtures	Pose de portail (portillon)	Plantations
À l'alignement	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
En retrait de l'alignement mètres mètres mètres

Dépôt ou Stationnement ⁽²⁾ Saillie ou Surplomb ⁽²⁾ Aménagement d'accès ⁽²⁾ Ouvrages divers ⁽¹⁾

Station service Renouvellement Création

Autres

Date prévue de début d'application 1 8 0 7 2 0 2 4 Durée d'application (en jours calendaires) : 1 8 0

Nota : Pour connaître la délimitation du domaine public routier au droit d'une propriété riveraine, il faut déposer, auprès du gestionnaire de la route concernée et selon les modalités qu'il aura fixées, en complément, une demande d'alignement individuel.

⁽¹⁾ Compléter le cadre ouvrages divers ⁽²⁾ compléter le cadre correspondant

Dépôt ou stationnement ⁽²⁾	
Demande initiale	<input checked="" type="checkbox"/> Prolongation <input type="checkbox"/> référence du permis de stationnement :
Nature du dépôt ou stationnement	Matériaux <input type="checkbox"/> Benne <input type="checkbox"/> Grue <input type="checkbox"/> Etalage <input type="checkbox"/>
	Echafaudage <input type="checkbox"/> Mobilier urbain <input type="checkbox"/> Terrasses de café <input type="checkbox"/> Vente le long de la voie ou sur aire de service <input type="checkbox"/>
	Autres (à préciser) <input checked="" type="checkbox"/> : BARRIERES
Saillie ou surplomb ⁽²⁾	
Largeur :	de la voie mètres de la saillie mètres des trottoirs mètres Hauteur sous saillie mètres
Aménagement d'accès ⁽²⁾	
Avec franchissement de fossé <input type="checkbox"/> : Diamètre du tuyau millimètre Longueur mètres	
Distance par rapport à l'axe de la chaussée mètres Nature du tuyau :	
Sans franchissement de fossé <input type="checkbox"/> Largeur de l'aménagement mètres	
Ouvrages divers ⁽¹⁾	
Travaux sur ouvrages existants <input type="checkbox"/> Installation nouvelle <input type="checkbox"/>	
Réseaux aériens ou souterrains ou branchement :	
Eau potable <input type="checkbox"/>	Eaux pluviales <input type="checkbox"/> GDF <input type="checkbox"/> Opérateurs réseaux <input type="checkbox"/>
Eaux usées <input type="checkbox"/>	EDF <input type="checkbox"/> Autres (à préciser) <input type="checkbox"/> :
Sous voirie	
Tranchée longitudinale mètres
Tranchée transversale mètres
Fonçage mètres
Sous accotement ou trottoirs	
Aménagement de surface ou équipements :	
Stationnement <input type="checkbox"/>	Arrêt bus <input type="checkbox"/> Passage supérieur ou inférieur <input type="checkbox"/> Équipements de la route <input type="checkbox"/>
Autres (à préciser) <input type="checkbox"/> :	
Pièces jointes à la demande	
Afin de permettre et de faciliter la compréhension et l'instruction du dossier, la demande d'autorisation est accompagnée des pièces suivantes détaillées par nature de travaux.	
1 - Pour toute demande	
Plan de situation 1/10 000 ou 1/20 000 ^{ème}	<input type="checkbox"/> Plan de localisation précis 1/1 000 ou 1/2 000 ^{ème} <input type="checkbox"/> (3) Photos <input type="checkbox"/>
2 - Pièces complémentaires par nature de demande	
2a - Clôtures/portails/Plantations/Dépôt ou stationnement/surplomb	Coupes longitudinales et transversales indiquant l'emprise occupée du domaine public 1/50 ^{ème} <input checked="" type="checkbox"/>
2b - Aménagement d'accès/ouvrages divers portant atteinte au patrimoine	Plan des ouvrages projetés 1/200 ou 1/500 ^{ème} <input type="checkbox"/> Cahiers des coupes techniques de tranchées 1/50 ^{ème} <input type="checkbox"/>
	Plan de détails de franchissement des points singuliers 1/50 ^{ème} <input type="checkbox"/>
2c - Station service : Plan d'implantation des pistes avec signalisation de police	1/200 ou 1/500 ^{ème} <input type="checkbox"/>
J'atteste de l'exactitude des informations fournies <input checked="" type="checkbox"/>	
Fait à : ... Le : 18 07 2024	
Nom : MIGLIORE Prénom : STEPHANE Qualité : Directeur Général	

(3) Extrait cadastral ou équivalent